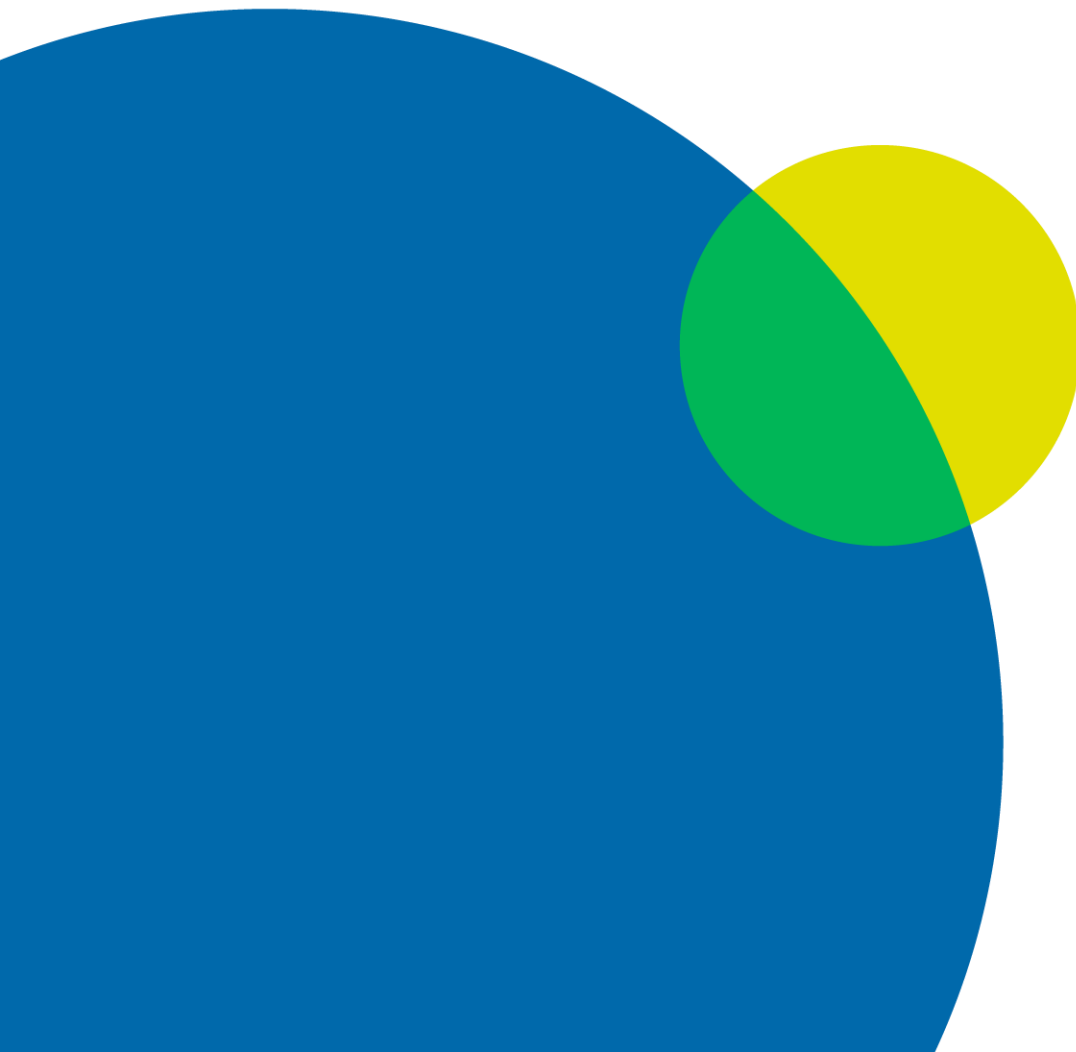




**Vous venez
de vous installer,
bienvenue à la CAVP !**

- 
- 1. Connaissez-vous votre Caisse de retraite ?**
 - 2. Comment construirez-vous votre retraite ?**
 - 3. Comment rester en lien avec la CAVP ?**

1

LA CAVP, VOTRE CAISSE DE RETRAITE

UNE CAISSE PROFESSIONNELLE ET AUTONOME

” *La CAVP est la Caisse de retraite obligatoire de tous les pharmaciens libéraux, officinaux et biologistes.*

“

- ➔ Créée en 1948 au sein de l'Organisation autonome d'assurance vieillesse des professions libérales.
- ➔ Administrée par 20 pharmaciens titulaires -élus en tandems avec leurs suppléants- par tous les pharmaciens.
- ➔ Placée sous le contrôle et la tutelle de l'État.



**Ancrage
professionnel**



**Mandat
électif**



Légitimité + Responsabilité

20 ADMINISTRATEURS PROCHES DE VOUS

14 administrateurs

Représentant les cotisants officinaux et volontaires
2 par région



+



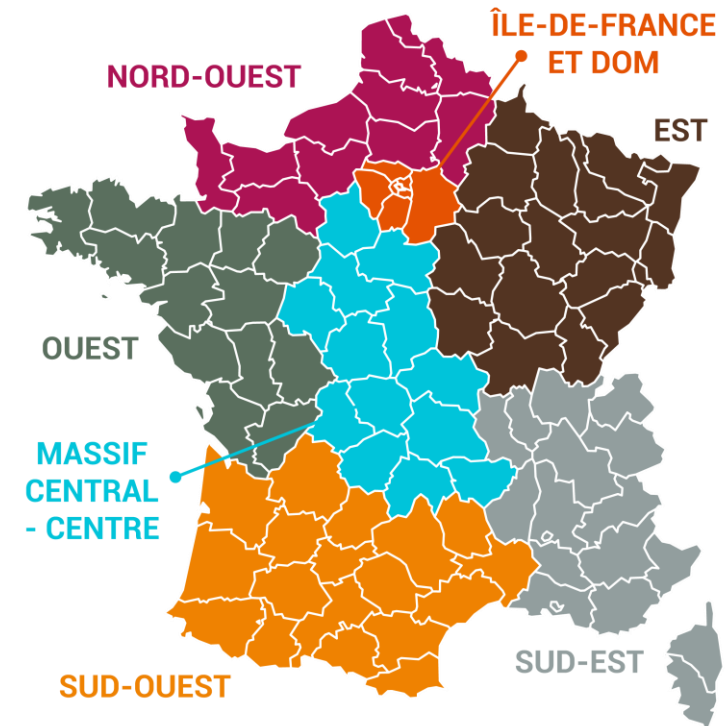
**2 retraités
allocataires**



2 biologistes



**2 administrateurs
élus par le CNOP**



UN MODÈLE DE RETRAITE REPOSANT SUR 2 PILIERS : UNE SINGULARITÉ FRANÇAISE



Les pharmaciens libéraux sont les seuls professionnels libéraux à détenir un régime de retraite obligatoire conjuguant répartition et capitalisation collective depuis 1962.



RÉPARTITION



CAPITALISATION
COLLECTIVE

2

CONSTRUIRE VOTRE RETRAITE

DES COTISATIONS DANS PLUSIEURS RÉGIMES



1

RÉGIME VIEILLESSE DE BASE

Cotisation proportionnelle au revenu,
sur 2 tranches

2

RÉGIME COMPLÉMENTAIRE RÉPARTITION

Cotisation forfaitaire unique

RÉGIME COMPLÉMENTAIRE CAPITALISATION

Cotisation forfaitaire déterminée selon le revenu

3

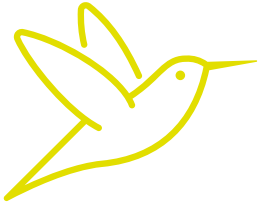
RÉGIME DES PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES DE VIEILLESSE (BIOLOGISTES)

Cotisation forfaitaire + cotisation proportionnelle
financées en partie par l'Assurance maladie



ASSOCIÉS DE SEL : en minorant votre revenu d'exercice, vous minorerez
votre future retraite.

DES COTISATIONS OBLIGATOIRES ET INTÉGRALEMENT DÉDUCTIBLES



- ➔ Déduction **sociale** intégrale (hors CSG et CRDS) des **cotisations** et des **rachats**.
- ➔ Déduction **fiscale** intégrale des **cotisations** et des **rachats**.

3

**RESTONS
CONNECTÉS**

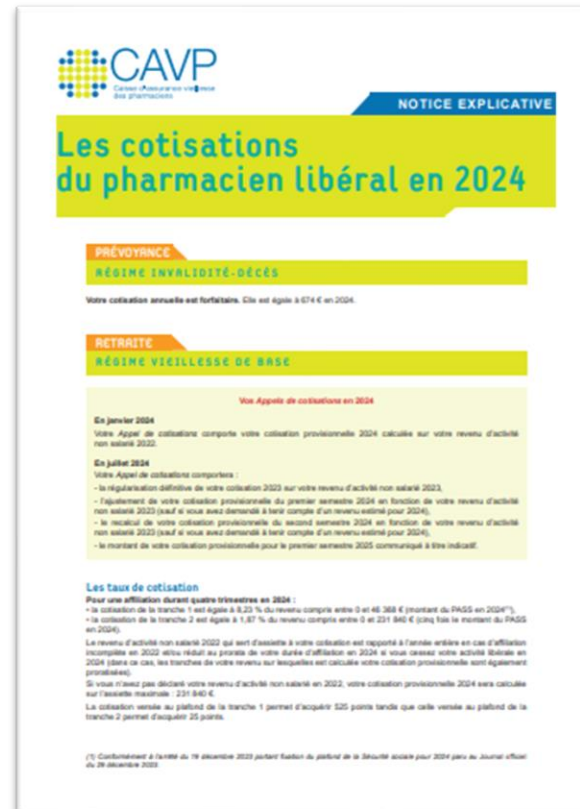
SUR WWW.CAVP.FR...

La page d'accueil a été revue pour une navigation simplifiée et un accès aux informations facilité.

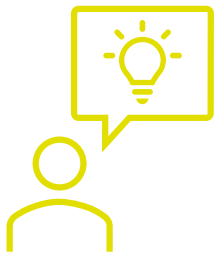


- Des actualités
- Les éditoriaux du Président
- Un dossier d'actualité sur la réforme des retraites
- Les publications de la CAVP
- Et des contenus mis à jour régulièrement

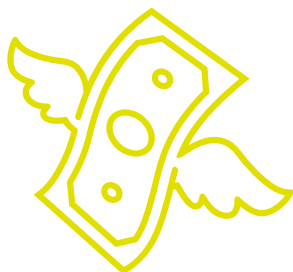
...TOUTE LA DOCUMENTATION



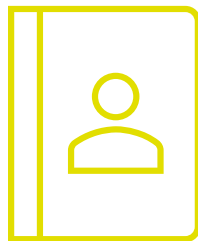
...DES WEBSERVICES ACCESSIBLES H24



Nous contacter
pour toutes vos questions :
page d'accueil > Démarches fréquentes > [Utiliser notre formulaire de contact](#)



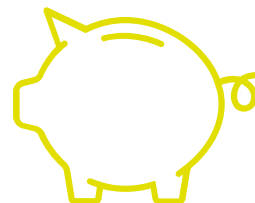
Mettre en place le **prélèvement de vos cotisations** et changer vos références bancaires :
compte personnel > [Gérer mes règlements](#)



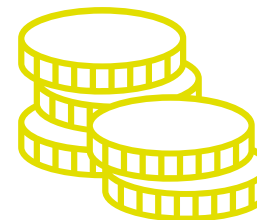
Mettre à jour **votre situation personnelle ou professionnelle** :
compte personnel > [Ma situation personnelle et Mon activité professionnelle](#)



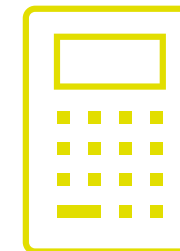
Consulter et télécharger vos **documents CAVP** :
compte personnel > [Mes documents](#)



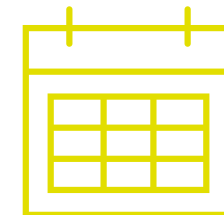
Demander des **réductions de cotisation** :
compte personnel > [Demande de réduction de ma cotisation \(RC\)](#) jusqu'au 30 avril, ensuite via le formulaire de contact (démarches fréquentes)



Demander de cotiser sur un **revenu estimé** :
compte personnel > [Transmettre un revenu estimé pour 2024](#)



Réaliser une **estimation de votre pension de retraite** :
compte personnel > [Simuler ma retraite de capitalisation CAVP](#)



Prendre rendez-vous avec nos conseillers retraite :
page d'accueil > Démarches fréquentes > [Prendre RDV avec un conseiller](#)

Le Fil d'actu de votre retraite

#20

Vos informations CAVP



L'ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT

Élections 2024 : une participation soutenue !



Philippe Berthelot
Président de la CAVP

Le scrutin de renouvellement de la moitié de notre Conseil d'administration est clos depuis le 1^{er} mars 2024 à 17h.

Les membres de la Commission électorale et moi-même nous sommes réunis à la CAVP le 4 mars 2024 à 10h pour procéder au dépouillement sous le contrôle de Maître Parreira, Commissaire de justice.

À l'issue de celui-ci, j'ai procédé à la proclamation des résultats que j'ai l'honneur de vous livrer.

Ont été élus les tandems de candidats suivants :

Dans le collège des cotisants officinaux et des cotisants volontaires

- **Est**
Élisabeth Schuler (titulaire) et Élodie Santos (suppléante)
- **Ile-de-France et DOM**
Catherine Apostoloff (titulaire) et Marc Sajus (suppléant)
- **Massif central - Centre**
Didier Machicoane (titulaire) et Romain Franchi (suppléant)
- **Nord-Ouest**
Franck Blandamour (titulaire) et Maxence Carpentier (suppléant)
- **Ouest**
Lucie Grilleau (titulaire) et Corinne Thomas (suppléante)
- **Sud-Est**
Thierry Desruelles (titulaire) et Thibault Tchlinguirian (suppléant)
- **Sud-Ouest**
Benjamin Trouillet (titulaire) et Olivier Bories (suppléant)

Dans le collège des biologistes

- Bruno Devie (titulaire) et Emmanuelle Bertier (suppléante)

Dans le collège des retraités

- Jean-Luc Audhoui (titulaire) et Héliène Requi (suppléante)
- Patrick Ricard (titulaire) et Alain Mazaleyrat (suppléant)

Je tiens à féliciter les candidats qui ont été élus et à remercier toutes celles et ceux qui se sont mobilisés pour être leurs représentants.

La participation au scrutin de 2024 a été soutenue, aussi bien dans les collèges des cotisants que dans le collège des retraités, ce qui souligne l'attachement des pharmaciens à leur Caisse de retraite et à son modèle de gouvernance professionnelle.

Votre confiance engage le Conseil d'administration à défendre vos intérêts, maintenir l'autonomie de notre Caisse et rendre plus efficaces encore nos régimes de retraite : ce sera notamment l'un des principaux enjeux de la prochaine mandature.

Bien fraternellement.



Pour vous désabonner, [cliquez ici](#).
CAVP, 45, rue de Caumartin, Paris, 75009

GRÂCE À LA NEWSLETTER

- Les principales informations relayées au fil de l'eau dans « Le Fil d'actu de votre retraite »

VIA LES RÉSEAUX SOCIAUX



 Caisse d'Assurance Vieillesse des Pharmaciens @LaCAVP · 26 avr. ...
[#actu] 😊 Le régime de #retraite des #pharmaciens intègre une part de capitalisation depuis 60 ans.
Aux Pays-Bas, ce principe est acté pour tout le monde depuis 1957.
[#ReformeRetraite](#) [@stefandevries](#)



lesechos.fr
Retraites : la solution néerlandaise
En France, les candidats à la présidence de la République se focalisent sur l'âge de la retraite. Aux Pays-Bas, un système mixte d'assurance-...

 Caisse d'assurance vieillesse des pharmaciens
132 abonnés
2 mois • 🔔
[#actu] 🛠 Réforme des #retraites, la contribution spécifique des pharmaciens libéraux : conjuguer répartition et capitalisation collective.
À consulter ici 📄 <https://bit.ly/3vP86SA> ...voir plus

QUELLE
RETRAITE POUR
DEMAIN ?

#actu 



Abonnez-vous et rejoignez la communauté CAVP !



DES QUESTIONS ?

Contactez le Département cotisants

cavp@cavp.fr

01 42 66 90 37